

# LE RÉSEAU

Direction des Laurentides-Lanaudière



## Plus de 191 M\$ seront investis sur le territoire de la Direction des Laurentides-Lanaudière

En annonçant, au mois de février 2008, des investissements routiers de près de 3 milliards de dollars pour l'année 2008-2009, le ministère des Transports mettait en œuvre l'ambitieux plan de modernisation de son réseau routier. Du même coup, il réservait à la Direction des Laurentides-Lanaudière une enveloppe de plus de 191 M\$ pour les nombreux projets à entreprendre, soit une répartition de 32 M\$ sur le réseau de Lanaudière et 159 M\$ sur celui des Laurentides.

Un tel niveau d'investissement pour la Direction des Laurentides-Lanaudière se traduit par la réalisation de 206 projets, dont 156 chantiers. La programmation 2008-2009, fait de la remise en état des infrastructures routières une priorité nationale, tant dans les grands centres que dans les régions. En maintenant à la hausse les investissements, notamment en Laurentides et en Lanaudière, le ministère des Transports se dote de fondations pour réussir.

*Suite du dossier pages 2 à 6*

## Construction d'un premier carrefour giratoire à Sainte-Agathe-des-Monts

À partir de cet été, les Agathois verront les travaux d'un carrefour giratoire commencer à l'entrée de la ville de Sainte-Agathe-des-Monts. Ce nouvel aménagement, en plus d'améliorer la fluidité de la circulation sur la route 117, facilitera l'accès au centre-ville par la rue Principale. Également,

l'installation du carrefour giratoire offrira un aspect plus esthétique à l'entrée de la ville. Les coûts du projet, dans lequel sont partenaires le ministère des Transports et la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts, s'élèveront à près de 1 300 000 \$.



*Suite en page 3*

### Sommaire

Des fondations pour réussir .....	1 à 6
Carrefour giratoire à Sainte-Agathe-des-Monts .....	1 et 3
Mot du directeur .....	2

Vitesse dans les chantiers .....	6
Méthode du tiers inférieur .....	7
Colloque régional sur la sécurité civile .....	8
Nouvelle publication .....	8



## Mot du directeur

Chers partenaires,

*Au cours de la dernière année, le ministère des Transports a été très présent dans l'environnement médiatique. Très souvent, le message véhiculé s'articulait autour des infrastructures routières et de ses failles que les médias s'intéressaient à mettre en premier plan. À titre de directeur, et autrement des médias, je tiens à parler de notre organisation en mettant l'accent sur le personnel qui, jour après jour, redouble d'efforts pour assurer le maintien de la qualité du réseau des Laurentides et de Lanaudière. Des hommes et des femmes s'investissent, chacun dans leur champ d'activité, pour permettre des déplacements sécuritaires sur les différentes routes et autoroutes à notre entretien. Aujourd'hui, j'exprime la fierté que je ressens en côtoyant au quotidien de telles équipes de travail. La prochaine saison de travaux s'annonce encore très active, puisque le nombre des projets a une fois de plus augmenté. Notre Direction disposera de plus de 191 M \$ pour assurer la réalisation de l'ensemble des projets. Ces investissements sont majeurs et contribueront à la modernisation du réseau routier d'ici les prochaines années. J'ai une grande confiance en la compétence de nos employés et je vous assure que je les soutiendrai dans la réalisation des activités de la prochaine saison. Dans ce numéro que l'on vous présente, l'équipe de la rédaction a dressé le portrait des principales activités estivales inscrites à la programmation.*

*Je vous souhaite une bonne lecture et un excellent été!*

Pierre Lambert, ing.

## SUITE DE LA UNE DES INVESTISSEMENTS PAR AXES D'INTERVENTION

Par Claude Ouimet



### 1) Conservation des structures : 32,5 M\$

Quelques chantiers :

- Route 148, reconstruction du pont au-dessus de la Rivière-Rouge, Grenville-sur-la-Rouge
- A-15, direction nord, reconstruction du pont au-dessus de la Rivière-du-Nord, Saint-Jérôme
- Route 117, reconstruction du pont au-dessus de la rivière Kiamika, Lac-des-Écorces

S'ajoutent aussi à ce secteur les structures du réseau municipal dont le Ministère a repris la responsabilité. Ainsi, 11,7 M\$ s'ajouteront pour des interventions sur 58 structures municipales.

### 2) Conservation des chaussées : 69,7 M\$

Quelques chantiers :

- Route 335, asphaltage, Saint-Calixte et Chertsey
- Route 125, asphaltage, Saint-Donat
- A-15 nord, dalle de béton, Mirabel à Saint-Jérôme
- Route 344, reconstruction de la route, Saint-André-d'Argenteuil

### 3) Développement du réseau : 63 M\$

Quelques chantiers :

- A-31, construction de l'échangeur, Saint-Thomas
- A-50, construction de l'autoroute, Brownsburg-Chatham
- A-15, construction d'une bretelle de l'échangeur 57, Sainte-Anne-des-Lacs
- Route 117, contournement, Rivière-Rouge

### 4) Amélioration du réseau : 15 M\$

Quelques chantiers :

- Route 138, modération de la circulation « trafic calming », Lavaltrie
- Route 117, carrefour giratoire, Sainte-Agathe
- Route 158, aménagement d'intersections, Mirabel

## FAITS SAILLANTS EN LAURENTIDES-LANAUDIÈRE

- Plus de 1 300 emplois créés ;

- Plus de 150 projets en activité

# Construction d'un premier carrefour giratoire à

## Sainte-Agathe-des-Monts

Par Christine Paradis

### QU'EST-CE QU'UN CARREFOUR GIRATOIRE?

Un carrefour giratoire est un aménagement comprenant une, deux ou trois voies de circulation à sens unique et dans le sens antihoraire entourant un îlot central. Les usagers doivent s'insérer dans le carrefour vers la droite, sans oublier de céder le passage aux piétons et aux véhicules qui y circulent déjà.

### COMMENT DOIT-ON AGIR LORSQU'ON APPROCHE D'UN CARREFOUR GIRATOIRE?

Pour le conducteur, la toute première règle à suivre est de diminuer la vitesse, variant entre 25 et 35 km/h, selon le panneau de limite de vitesse indiqué. À environ 150 mètres avant l'entrée du carrefour, un panneau indiquant les différentes sorties à prendre à la sortie permet au conducteur de bien choisir sa destination. Finalement, l'automobiliste s'engage dans l'anneau, en prenant bien soin de laisser la priorité aux piétons et aux cyclistes, ainsi qu'aux véhicules qui circulent déjà dans le carrefour. Contrairement à un rond-point, les gens circulant déjà dans l'anneau ont la priorité.

Une fois engagé dans l'anneau, le conducteur doit maintenir une vitesse constante et il doit retenir qu'il a la priorité sur ceux qui veulent s'y engager. S'il manque la sortie désirée, il doit tout simplement effectuer un autre tour de l'anneau pour reprendre la bonne direction. Il est important de ne pas oublier d'être vigilant, car certains usagers en période d'adaptation peuvent effectuer de fausses manœuvres.



Pour ce qui est des piétons et des cyclistes, ces derniers ne doivent jamais traverser un carrefour giratoire par l'îlot central. Ils doivent plutôt franchir l'aménagement en le contournant dans les zones « Passages pour piétons » prévues à cet effet. Les cyclistes, eux, peuvent circuler dans le carrefour si la vitesse des véhicules le permet. Ils peuvent également utiliser les passages pour piétons à condition de marcher à côté de leur bicyclette. Les piétons et les cyclistes doivent toujours demeurer vigilants, et ce, même s'ils circulent dans un passage qui leur est réservé.

Enfin, les conducteurs de véhicules hors normes détenteurs d'un permis spécial peuvent utiliser l'aménagement, de même que les conducteurs de véhicules lourds. D'ailleurs, une bande franchissable est conçue autour de l'îlot central pour ces derniers lors d'exécutions de manœuvres de virage.

### QUELS SONT LES AVANTAGES D'UN CARREFOUR GIRATOIRE?

Les carrefours giratoires représentent plusieurs avantages. Tout d'abord, la réduction de la vitesse à l'arrivée du carrefour diminue les chances d'accidents et la gravité de ceux-ci. Sur l'aspect sécurité, l'absence des feux de circulation et d'arrêts annule la possibilité de brûler les feux rouges, ou le risque de collision latérale à vitesse élevée. D'ailleurs, le carrefour giratoire qui va être construit ne comporte que 10 points de conflit, comparativement à l'intersection existante qui, elle, en comporte 40. De plus, la bonne fluidité de la circulation est une importante caractéristique, puisque les usagers ont rarement à effectuer des arrêts complets. Finalement, on peut y trouver un avantage quant à la réduction du bruit : en effet, les véhicules lourds n'ont pas à freiner complètement, évitant ainsi l'utilisation du frein moteur. La consommation d'essence est donc réduite, de même que la pollution atmosphérique.



## Le Québec en chantiers :

# Un partenariat au profit de la sécurité et de la mobilité

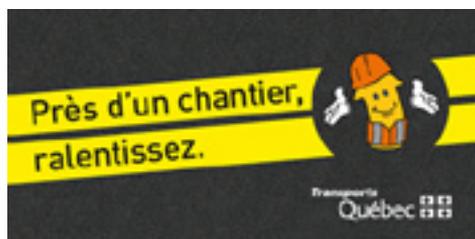
Par Claude Ouimet

Comme à chaque printemps, les représentants de la Direction des Laurentides-Lanaudière rencontrent les intervenants, tels les services de police, des incendies, ambulanciers, la CSST, les commissions scolaires ainsi que les intervenants socio-économiques dont les chambres de commerce et les associations touristiques afin de

leur présenter le portrait estival qui se dessine notamment, sur les routes des Laurentides et de Lanaudière. Ces rencontres permettent au ministère des Transports d'introduire les différentes entraves attendues pour certains chantiers ainsi que les plans de gestion de circulation planifiés pour remédier aux inconvénients. Cette année ne

fait pas exception. Avec ces quelques 150 chantiers, le Ministère compte sur la collaboration de ses partenaires pour mener à bien le défi qui l'attend. La collaboration des usagers ainsi que celle des partenaires est de mise pour assurer la sécurité et la mobilité sur l'ensemble des routes du territoire. Un travail de partenariat qui connaît, depuis plusieurs années, un immense succès.

Voici quelques-uns des panneaux de la campagne de sécurité sur les chantiers que vous pourrez voir cet été sur les routes du Québec :



## ROUTE 138, LAVALTRIE

### DES TRAVAUX POUR INCITER LA MODÉRATION DE LA CIRCULATION

Par Claude Ouimet

Les travaux de réaménagement de l'entrée ouest de la ville de Lavaltrie seront entrepris au cours de l'été 2008. Le ministère des Transports du Québec y investira un montant de 1 400 000 \$. Depuis quelques années, le Ministère travaillait de concert avec la Ville de Lavaltrie afin de trouver les solutions à la problématique du respect des limites

de vitesse sur la route 138. La solution retenue est celle d'aménager la route selon l'approche de la modération de la circulation « trafic calming » pour ainsi assurer la sécurité des usagers.

Concrètement, le projet de la route 138 est d'implanter une chicane à l'entrée ouest de la zone de 50 km/h par une réduction de la largeur de la chaussée,

de signaler les traverses de piétons par des surfaces surélevées et par un éclairage particulier et d'implanter une piste multiusage. « Dans le contexte de la ville de Lavaltrie, l'application de l'approche par la modération de la circulation, et cela par des aménagements qui obligent le conducteur à ralentir, a fait ses preuves ailleurs au Québec et ici dans Lanaudière » de confier Michel Charbonneau, ingénieur en sécurité routière.

## ROUTE 364, CHEMIN JEAN-ADAM, SAINT-SAUVEUR ÉLARGISSEMENT DE LA ROUTE

Au cours de l'été 2008, le ministère des Transports entreprendra des travaux d'élargissement de la route 364 à Saint-Sauveur. Le projet d'élargissement se situe à 120 mètres à l'ouest de la rue Saint-Denis jusqu'à la rue Des Hirondelles, soit sur une distance de près de 1,2 kilomètre. La nouvelle route comportera quatre voies de circulation, soit deux dans chaque direction.

L'essor économique, tant commercial que résidentiel et touristique que connaît la ville de Saint-Sauveur, justifie ces travaux. Ces derniers sont évalués à 2,8 M\$ et s'échelonnent du mois d'août au 30 octobre 2008.

La configuration des voies de circulation des quatre intersections ont été conçues afin d'augmenter la fluidité de la circulation et la sécurité des usagers.



## AUTOROUTE 15, ENTRE MIRABEL ET SAINT-JÉRÔME RECONSTRUCTION DE LA CHAUSSÉE DE BÉTON DE CIMENT

Au cours de l'été 2008, le ministère des Transports effectuera des travaux de reconstruction de la chaussée en dalle de béton sur une distance de 11 kilomètres, entre les km 32 et 43, sur l'autoroute 15, direction nord. Ces travaux, réalisés entre le 28 avril et le 21 novembre 2008, représentent un investissement de plus de 29,9 M\$.



Pour assurer le maintien de la circulation durant toute la période des travaux, les usagers peuvent compter sur trois voies de circulation en direction de

Montréal, le matin, et trois voies de circulation en direction de Saint-Jérôme, le soir, assurant ainsi une meilleure fluidité aux heures de pointe. Comme les travaux se déroulent sur la chaussée nord, la circulation est dirigée à contresens sur la chaussée sud.

## TRAVAUX DE MARQUAGE DE LA CHAUSSÉE UNE OPÉRATION QUE L'ON VEUT SANS ÉCLATS

*Par Christine Paradis*



Chaque année, le ministère des Transports du Québec (MTQ) effectue les opérations de marquage de la chaussée, qui se déroulent des mois de mai à octobre. Malgré l'hiver qui s'est étiré, les opérations ont débuté dès le 1<sup>er</sup> mai. Les travailleurs traceront, cet été, 3 150 km de route, notamment avec le camion à peinture époxy, sur le territoire de la Direction générale de Montréal et de l'Ouest.

Il est important pour les usagers de la route de respecter la signalisation lors des opérations de marquage. Les véhicules qui suivent le convoi doivent attendre que les camions se rangent dans l'accotement pour les laisser passer. Si un usager ne respecte pas les consignes, il risque de causer des éclaboussures. Celles-ci sont très difficiles à enlever de la carrosserie des voitures. Le sablage au jet de sable s'avère la seule solution.

## Les structures à l'honneur...

- Structures municipales

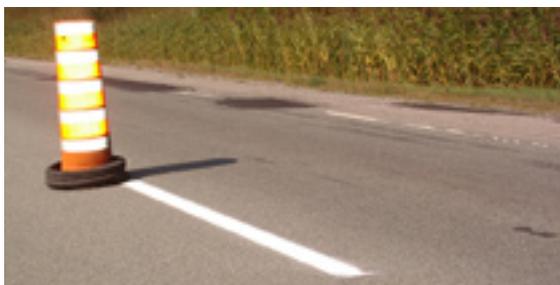
Depuis la reprise de la gestion des ponts, aux municipalités de 100 000 habitants et moins, en janvier 2008, les représentants de la Direction des Laurentides-Lanaudière (DLL) ont rencontré récemment les 103 municipalités, sur le territoire de la DLL, afin de les informer adéquatement des différentes étapes prévues au processus de rapatriement. Rappelons que les obligations du ministère des Transports comprennent l'inspection, l'évaluation structurale, les réparations, les remplacements et l'entretien régulier de ces ouvrages municipaux de même que le suivi de l'évolution de leur état. D'ailleurs, un montant de 11 704 000 \$ sera investi, en 2008-2009, pour la remise en état de 58 structures municipales.

- Structures à dalle épaisse

Depuis le 5 avril dernier, le ministère des Transports a terminé l'évaluation des 135 structures à dalle épaisse réparties sur son réseau routier. À la Direction des Laurentides-Lanaudière, dix structures ont fait l'objet d'analyse depuis l'automne 2007. Six sont construites dans les Laurentides et quatre dans Lanaudière. Le constat de ces évaluations démontre que trois ponts devront subir des interventions au cours de la saison des travaux 2008. Il s'agit du pont Mondou, situé au-dessus du ruisseau Principal, Route 148, à Mirabel. Cette



structure fera l'objet d'une nouvelle construction. Puis, le pont situé sur la route 329, au-dessus de la décharge du lac Saint-Joseph, à Saint-Adolphe-d'Howard, fera l'objet de travaux majeurs qui consistent à la réparation des fondations. Finalement, le tablier du pont qui surplombe la rivière du Grand-Ruisseau, sur le chemin Sainte-Béatrix, à Saint-Ambroise-de-Kildare, sera refait.



### SAVIEZ-VOUS QUE... ?

Si les lignes sur la chaussée sont réfléchissantes, ceci est dû au fait que des microbilles de verres sont projetées sur la peinture après l'application de celle-ci, permettant ainsi aux automobilistes de bien voir les lignes en conduite nocturne.

### Vitesse excessive dans les chantiers

## La Sûreté du Québec assure une surveillance accrue

À l'approche des chantiers routiers, les automobilistes doivent adapter leur conduite et respecter la signalisation orangée qui propose notamment des limites de vitesse réduites. Saviez-vous que depuis quelques années maintenant le ministère des Transports dispose de

budgets de surveillance accrue pour certains chantiers ciblés, ce qui explique une plus grande présence des patrouilleurs de la Sûreté du Québec. Ne pas respecter la limite de vitesse dans un chantier peut coûter très cher. Le

Vitesse affichée	Vitesse réelle	Pénalités
80 km/h	100 km/h	90\$ + 1 point
	120 km/h	249\$ + 3 points
	140 km/h	895\$ + 10 points
	160 km/h	1 255\$ + 14 points

tableau suivant peut certainement en faire réfléchir quelques-uns lorsque la limite de vitesse permise dans le chantier affiche 80 km/h. Y a donc des limites à être pressé!

Source : Sûreté du Québec

## Méthode du tiers inférieur :

# La conscience environnementale du ministère des Transports

Par Christine Paradis

Depuis mai 2001, la norme 1401 MTQ, celle de la méthode du tiers inférieur, est une norme obligatoire à appliquer sur tout le réseau routier provincial. Diffusée par le Regroupement des Associations pour la Protection de l'Environnement des Lacs et des cours d'eau de l'Estrie et du haut bassin de la rivière Saint-François (RAPPEL), un organisme environnemental, avec la collaboration du MTQ, cette méthode d'entretien des fossés routiers fait preuve de nombreux avantages sur le plan environnemental et est mis en pratique sur le territoire de la Direction des Laurentides-Lanaudière.

### QU'EST-CE QUE LA MÉTHODE DU TIERS INFÉRIEUR?

Ce principe consiste à nettoyer le tiers inférieur du fossé par creusage. Les portions supérieures du fossé sont laissées intactes, c'est-à-dire que la végétation n'est pas enlevée.



Cette méthode diffère de la méthode traditionnelle qui elle, nettoie les fossés sur toute sa totalité, mettant ainsi à nu le fond et les talus et détruisant toute végétation implantée à ces endroits.

### MÉTHODE DU TIERS INFÉRIEUR VERSUS MÉTHODE TRADITIONNELLE

Quels sont donc les avantages d'utiliser la méthode du tiers inférieur? La conservation de la végétation diminue les risques d'érosion, réduisant en même temps la quantité de particules fines pouvant bloquer le drainage. Ce processus évite aussi que s'accumulent

ces particules en suspension qui se retrouveront, par la suite, dans les plans d'eau naturels. Également, la nouvelle méthode proposée réduira les coûts d'entretien des fossés, grâce à un plus petit volume de déblais. Finalement, la conservation de la végétation offre une transition plus graduelle entre la route et le paysage agricole.

La méthode adoptée par le MTQ montre les efforts de ce dernier à privilégier les bonnes pratiques environnementales et ainsi à contribuer à la découverte de solutions gagnantes.



À gauche, la méthode du tiers inférieur. À droite, la méthode traditionnelle.  
Source des images : site Internet du RAPPEL : <http://www.rappel.qc.ca>

## LA LIGNE INFOROUTIÈRE POUR SE TENIR AU COURANT

Depuis quelques mois maintenant, le public peut consulter en un seul endroit dans l'Inforoutière, sous la rubrique État du réseau routier, toute l'information relative à l'état du réseau routier relevant du Ministère. Une **nouvelle carte cliquable** permet de connaître les conditions routières en période hivernale, les entraves causées par

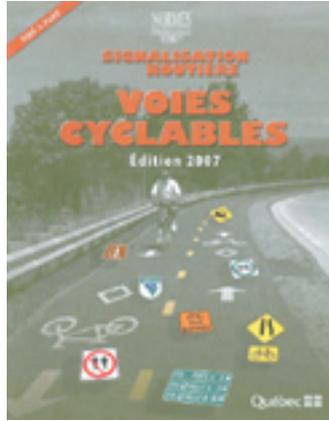
les travaux routiers, les événements ponctuels en cours (ex. : feux de forêt, inondations), le temps d'attente aux postes frontaliers de même que l'état du service des traversiers (en service ou non). Ceux et celles qui sont moins familiers avec cette nouvelle technologie interactive pourront consulter ces informations en format texte, par région ou par route.



## NOUVELLE PUBLICATION

### VOIES CYCLABLES, ÉDITION 2007

Le tiré à part *Voies cyclables, édition 2007*, présente, dans un format pratique, l'ensemble des normes du ministère des Transports du Québec relatives à la signalisation des pistes et bandes cyclables, des chaussées désignées et des accotements revêtus. Cette édition du tiré à part intègre les éléments du Tome V qui ont été actualisés jusqu'en décembre 2007. Pour commander : [www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca](http://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca)



## PREMIER COLLOQUE DE SÉCURITÉ CIVILE DANS LANAUDIÈRE LE MTQ EST PRÉSENT

Par Claude Ouimet

Dans le cadre de la Semaine de la sécurité civile au Québec, la Direction des Laurentides-Lanaudière (DLL) a participé, le 6 mai 2008, au premier colloque de sécurité civile de Lanaudière qui se tenait à Joliette. Plus de 160 participants ont pris part à cette première. Un programme riche par la présence de conférenciers aux expériences diverses en mesures d'urgence et en sécurité civile a permis à tous de se sensibiliser à la culture de sécurité civile qui est déjà bien implantée dans Lanaudière.

Une dizaine d'exposants accueillait les participants à leur stand. Celui de Transports Québec attirait l'attention avec une animation ludique qui présentait aux participants les mandats du Ministère à l'intérieur de la mission Transports du PNSC.



Sylvain Mainville, Paul Lefebvre et Guy Tremblay

Monsieur Guy Tremblay, répondant en sécurité civile à la DLL présentait, en collaboration avec le

lieutenant Sylvain Mainville de la Sûreté du Québec et Paul Lefebvre, conseiller en sécurité civile, au ministère de la Sécurité publique, une conférence portant sur le Plan régional de coordination lors de fermeture de routes en cas de conditions météo dangereuses, ainsi que le Plan d'entrave majeure à la circulation. Une conférence qui fut bien accueillie par les partenaires municipaux qui ont démontré un intérêt à collaborer avec l'Organisation de la sécurité civile lors des fermetures de routes, notamment celles en saison hivernale.



Rédaction : Claude Ouimet, Christine Paradis

Mise en page : Pascal Beauchamp

Révision linguistique : Johanne Labat,

Lise Lacroix

Courrier de 2<sup>e</sup> classe

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec

ISSN 1705-1401 Tirage : 450

## MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC DIRECTION DES LAURENTIDES-LANAUDIÈRE

- Service des inventaires et du Plan
- Service des projets
- Service du soutien à la gestion
- Module de communication

222, rue Saint-Georges, 2<sup>e</sup> étage  
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 4Z9  
Téléphone : 450 569-3057  
Télécopieur : 450 569-3072  
Courriel : [dll@mtq.gouv.qc.ca](mailto:dll@mtq.gouv.qc.ca)

### CENTRE DE SERVICES DE SAINT-JÉRÔME

4, boulevard de La Salette  
Saint-Jérôme (Québec) J7Y 5G5  
Téléphone : 450 569-3064  
Télécopieur : 450 569-3073

### CENTRE DE SERVICES DE LACHUTE

600, Félix-Touchette, C.P. 398  
Lachute (Québec) J8H 3X9  
Téléphone : 450 562-0221  
Télécopieur : 450 562-1918

### CENTRE DE SERVICES DE MONT-LAURIER

847, boulevard A-Paquette  
Mont-Laurier (Québec) J9L 1L6  
Téléphone : 819 623-1041  
Télécopieur : 819 623-4255

### CENTRE DE SERVICES DE JOLIETTE COORDINATION TERRITORIALE DE L'EXPLOITATION

1163, boulevard Manseau  
Joliette (Québec) J6E 3G9  
Téléphone : 450 759-5661  
Télécopieur : 450 755-6508

### SOUS-CENTRE DE SERVICES DE MONT-TREMBLANT

1501, route 117  
Mont-Tremblant (Québec) J8E 2X9  
Téléphone : 819 425-2781  
Télécopieur : 819 425-8552

### SOUS-CENTRE DE SERVICES DE SAINTE-VÉRONIQUE

121, boulevard Fernand-Lafontaine (opérationnel en période estivale seulement)  
Sainte-Véronique (Québec) J0W 1X0  
Téléphone : 819 275-3411

### SOUS-CENTRE DE SERVICES DE SAINTE-JULIENNE

2502, Route 125 (opérationnel en période estivale seulement)  
Sainte-Julienne (Québec) J0K 2T0  
Téléphone : 450 834-8511

[www.mtq.gouv.qc.ca](http://www.mtq.gouv.qc.ca)

Le Réseau est un bulletin d'information destiné aux partenaires de la Direction des Laurentides-Lanaudière du ministère des Transports du Québec. Pour tout renseignement ou pour obtenir des copies additionnelles, vous pouvez communiquer avec le Module de communication.